



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN DE LA MAI

MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE



#27

Juin 2025

ÉDITO DU CHEF DE LA MAI

La réunion plénière du Conseil national de l'adoption (CNA) du 12 juin 2025 a été l'occasion pour la Mission de l'adoption internationale de faire, à la demande de Mme Monique Limon, présidente du CNA, un point de situation sur l'adoption internationale, en présence de Mme Sarah El Haïry, Haute-Commissaire à l'Enfance. Celle-ci a montré un intérêt prononcé sur le sujet et a annoncé la tenue de deux réunions en septembre prochain. Ces deux réunions s'annoncent dans la perspective des suites à donner à l'avis conjoint du CNA et du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP), portant sur le rapport de la mission interministérielle relative aux pratiques illicites dans l'adoption internationale en France.

L'actualité de ces dernières semaines concernant l'adoption internationale a été dense et marquée par de nombreux articles de presse. En Corée du Sud, les travaux de la Commission Vérité et Réconciliation se sont achevés le 26 mai, après plus de deux ans d'enquêtes, qui ont conduit à la reconnaissance de 56 adoptions illégales. La remise de ce rapport a été suivie par l'annonce le 17 juin de la ratification par la Corée du Sud de la Convention de la Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, avec une entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2025. En Suède, un rapport officiel publié le 2 juin propose une interdiction de l'adoption internationale. Au Chili, de premières inculpations pour enlèvement d'enfants à des fins d'adoptions illégales sont prononcées. Autant de nouvelles qui montrent que la question des pratiques illicites demeure prédominante dans l'actualité concernant l'adoption internationale.

SOMMAIRE

Édito du chef de la MAI	1
L'actualité de la MAI	2
Nouvelles du monde	2
Nouvelles des partenaires	4
Le Kiosque	5

Yves Teyssier d'Orfeuill

Chef de la Mission de l'adoption internationale



L'ACTUALITÉ DE LA MAI

Mission de contrôle des opérateurs

La MAI poursuit sa mission de contrôle des opérateurs autorisés pour l'adoption internationale. Les OAA Orchidée Adoption et la COFA nationale, ainsi que l'AFA, ont chacun fait l'objet d'un comité de suivi regroupant la MAI, la DGCS et le Conseil départemental du siège de l'OAA.



NOUVELLES DU MONDE

Corée du Sud : une commission d'enquête fait la lumière sur les adoptions illégales

Le Monde

Entre les années 1950 et 1990, 140 000 à 200 000 enfants originaires de Corée du Sud ont été adoptés dans au moins quatorze pays. Les agences, toutes-puissantes, ont à l'époque commis de nombreux abus, soustrayant les nourrissons à leurs parents biologiques par le mensonge ou la tromperie.

La Corée du Sud commence à faire la lumière sur « l'exportation de masse » d'enfants adoptés



Fin mars, une agence gouvernementale sud-coréenne a confirmé la violation des droits fondamentaux d'une soixantaine de personnes adoptées dans des pays occidentaux. La conclusion d'une enquête de deux ans et demi, et le début d'une reconnaissance de ce chapitre sombre de l'histoire du pays, qui concerne plus de 200 000 personnes adoptées.

Le gouvernement sud-coréen tenu responsable d'adoptions illégales



La commission de vérité et réconciliation, chargée d'enquêter sur des dizaines de milliers de cas d'adoption illégale, rend son rapport définitif lundi 26 mai, affirmant la responsabilité de l'État sur ces violations des droits de l'enfant.

La République de Corée ratifie la Convention Adoption de 1993



La République de Corée a déposé le 17 juin son instrument de ratification de la Convention du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

En Suède, une commission indépendante recommande la fin des adoptions internationales



Depuis 1960, environ 60 000 enfants nés à l'étranger ont été accueillis par des parents suédois. Dans de nombreux cas, ces adoptions ont relevé du trafic d'enfants, justifiant, selon la commission d'enquête, que l'Etat suédois présente des excuses officielles.

Chili : premières inculpations pour enlèvement d'enfants à des fins d'adoptions illégales



Le ministre Aguilar affirme que dans les années 1980, pendant la dictature de Pinochet, il existait un réseau composé d'avocats, de prêtres, de fonctionnaires de la santé et d'un juge « pour détecter et remettre des mineurs en vue de leur adoption ».



Chili : Vol d'enfants pendant la dictature : les trois cas dans lesquels la justice a confirmé l'existence de crimes et indiqué qu'ils pouvaient être imprescriptibles



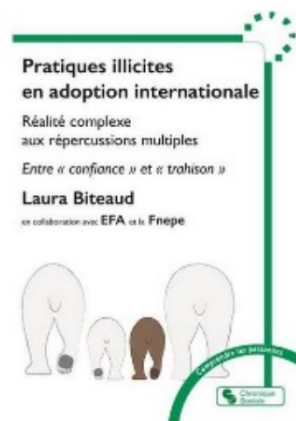
NOUVELLES DES PARTENAIRES

Pratiques illicites en adoption internationale, une réalité complexe aux répercussions multiples

Les révélations sur les pratiques illicites en adoption internationale ont explosé au grand jour ces dernières années, touchant dans de nombreux pays les personnes adoptées, leur famille adoptive et leur famille d'origine. Au-delà des premiers rapports ayant contribué à prendre la mesure de ce phénomène, quelle est la réalité vécue par les personnes concernées et leur famille ?



Enfance & Familles d'Adoption (EFA), sollicitée par des familles inquiétées par les pratiques illicites, a fait appel au partenariat de la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs (Fnepe), pour tenter de comprendre. À travers une enquête sociologique, nous plongeons dans le parcours éprouvant de personnes concernées par l'histoire singulière de leur adoption, qui s'est révélée lors de la recherche de leurs origines personnelles et dont les impacts, qui les percutent de plein fouet, se propagent sur leurs parents et, au-delà, sur leur famille et leur environnement.



Célébration du 30^e anniversaire de l'Association Racines Coréennes



Racines Coréennes a fêté ses 30 ans le 24 mai. Un beau programme. En présence de l'ambassadeur de Corée et de la quasi-totalité des présidents de l'association depuis 30 ans. Le chef de la MAI a eu le plaisir d'y participer.

Nathalie Fisz, journaliste honoraire de Korea.net, a publié un [article sur les trente ans de Racines coréennes](#).



LE KIOSQUE

Pratiques illicites dans l'adoption internationale : qui est responsable ?



Public Sénat a diffusé le samedi 24 mai le documentaire « Adoption internationale, un scandale planétaire », de Christine Tournadre et Sonia Gonzalez. Menée sur 2 ans, cette enquête permet d'entendre la voix des enfants adoptés devenus adultes, présentant la problématique des pratiques illicites dans l'adoption internationale, dont on sait qu'elles ont eu une dimension systémique.

Un débat sur le thème « Pratiques illicites dans l'adoption internationale : qui est responsable ? », animé par la journaliste Rebecca Fitoussi, suivait la diffusion du documentaire. Etaient invités quatre intervenants : Yves Teyssier d'Orfeuil, chef de la Mission de l'adoption internationale, le sénateur Xavier Iacovelli, membre de la Commission des Affaires sociales du Sénat, Jean-François Mignot, chercheur, sociologue et démographe au CNRS, et Véronique Piasser-Moyen, auteure de "Ma fille, je ne savais pas".

(Re)naître dans l'adoption internationale au risque de l'illicéité

Article d'Yves Denéchère, revue Plein droit n° 144, mars 2025

CAIRN . INFO



chercher, repérer, avancer

Conçue comme une mesure de protection de l'enfance, l'adoption – c'est-à-dire la création d'un lien de filiation juridique entre deux personnes – vise à donner une famille à un enfant et non donner un enfant à une personne qui n'en a pas. Déclinée à l'international, l'adoption entre pays est une migration singulière qui implique, pour des enfants, de (re)naître dans un pays étranger inconnu, auprès de parents adoptants à découvrir, avec un nouvel état civil et une nouvelle nationalité.

L'historien de l'adoption internationale, du balcon à la scène



Partant de son expérience en tant que spécialiste de l'adoption internationale, Yves Denéchère propose une réflexion sur le positionnement de l'historien dans l'espace public. Alors que les résultats de ses recherches ont acquis une visibilité croissante et témoignent d'un besoin d'expertise par l'État et les différents acteurs – dont les personnes adoptées –, il soulève ici de nouvelles questions. Outre celle de la légitimité du chercheur interrogée par les personnes concernées, l'auteur évoque ce que peut et / ou doit faire l'historien du temps présent, ainsi que la manière de concilier la double posture d'observateur et d'acteur d'une histoire en train de s'écrire.

[L'Adoption : rêves et pouvoirs, de Catherine Canel-Dol : quand l'adoption était pratiquement impossible](#)

Le Monde

L'historienne retrace un XIX^e siècle au cours duquel adopter un enfant était légalement très difficile et, surtout, effrayant pour la plupart.

[Une mère retrouve son fils adopté en Norvège, 50 ans après son enlèvement en Corée du Sud](#)

Le Parisien

À 72 ans, Choi Young-ja attaque le gouvernement sud-coréen, ainsi que la plus grande agence d'adoption du pays, qu'elle accuse d'avoir falsifié des documents.

[Les mondes de Yooree : un podcast RFI sur le système sud-coréen d'adoption forcée](#)



RFI retrace une grande histoire de l'adoption internationale, celle de 200 000 enfants sud-coréens envoyés à l'étranger depuis 1953, un record planétaire. L'une de ces enfants, Kim Yooree, arrachée à son pays à l'âge de onze ans, raconte son parcours et son combat.

[Chute de Saigon : cinquante ans après, la quête d'identité sans fin des adoptés vietnamiens](#)



Libération a rencontré plusieurs orphelins accueillis en France à la fin de la guerre, qui se sont lancés sur les traces de leurs parents biologiques, en multipliant les voyages, les rencontres avec d'autres adoptés et les tests ADN.

[Les « poussières de vie » : ces enfants de la honte, nés d'un soldat américain et d'une mère vietnamienne](#)

Nouvel Obs

Pendant la guerre du Vietnam, les enfants métis nés de soldats américains et de femmes vietnamiennes étaient appelés « poussières de vie ». Rejetons de la honte, ils ont souvent été abandonnés par leur mère. Guillaume et Rémy, adoptés par des familles françaises, sont partis à la recherche de leurs origines. Rencontre, cinquante ans après la fin de la guerre.

[Témoignage de Guillaume Bordier.](#)

Allemagne : les enfants cachés de l'occupation française



Depuis près de 30 ans, Claudine Spire, âgée de bientôt 79 ans, tente de retracer ses racines, qui plongent dans un épisode sombre et méconnu de l'après-Guerre.

Elle est née à Fribourg en mai 1946, d'une mère allemande et d'un soldat français, en poste dans la zone occupée par la France après la défaite du III^e Reich.

Comme environ 1 500 enfants nés de ce type d'union entre 1946 et 1951, elle n'a pas grandi en Allemagne mais a été placée dans une famille adoptive de l'autre côté du Rhin, en région parisienne.

En Argentine, la série *L'Eternaute* relance la recherche de bébés volés pendant la dictature



Quelque 500 enfants d'opposants au régime ont été retirés à leurs parents sous la junte militaire (1976-1983) et placés en adoption forcée.

Enfants volés du Chili : le scandale continue



Les milliers d'adoptions illégales au Chili ont continué bien après la dictature de Pinochet. Mediapart a répertorié plus de trente cas survenus entre 1993 et 2023. Les familles victimes ont presque toujours le même profil : des femmes précaires qui se sont vu retirer leurs enfants sans pouvoir s'y opposer.

Les familles face à la fin de l'adoption internationale



Documents falsifiés, bébés arrachés à la naissance... les révélations autour des pratiques illicites dans l'adoption internationale, ces dernières années, sèment le doute dans les familles adoptives, même lorsqu'elles ne sont pas concernées.

Adoptée bébé, elle découvre à 36 ans qu'elle a été victime d'un trafic d'enfants au Sri Lanka



Flora Taillez, une habitante de Saint-Chamond (Loire), a découvert à l'âge adulte qu'elle avait probablement été adoptée illégalement. Elle serait l'une des victimes d'un trafic d'enfants dans les années 1980 au Sri Lanka. À 37 ans, elle raconte son histoire dans un livre qu'elle souhaite publier, [*Shanti, l'enfant volée du Sri Lanka*](#).

À 30 ans, elle démantèle un réseau de trafic d'enfants



YouTube

Entretien avec Mariela SR Coline Fanon, fondatrice de l'association belge Racines perdues.

Adoption à l'étranger : pourquoi la France enregistre un recul sans précédent



En 20 ans, les adoptions internationales en France se sont effondrées, passant de plus de 4 000 en 2004 à seulement 103 en 2024, un chiffre encore en baisse cette année. Changements législatifs, profils d'enfants plus complexes, concurrence de la PMA et scandales passés expliquent ce déclin profond, alors que la France restreint davantage le cadre légal de l'adoption.

**BULLETIN
DE LA MAI**
MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE



Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

Direction des Français à l'étranger
et de l'administration consulaire

Mission de l'adoption
internationale

57 boulevard des Invalides
75007 Paris